



DÉCLARATION :

- DE LOCATION D'UN LOGEMENT**
 DE MISE A DISPOSITION D'UNE OU PLUSIEURS CHAMBRE(S)

Adresse du logement concerné par la demande :

- Maison unifamiliale Appartement Autre :

Nr.		Rue	
Code postale		Localité	

Propriétaire du logement concerné par la demande :

Nom et prénom	Matricule	Signature(s)

Adresse de contact	
Numéro(s) de téléphone	
E-mail	

Exploitant du logement concerné par la demande :

Nom et prénom	Matricule	Signature(s)

Adresse de contact	
Numéro(s) de téléphone	
E-mail	

L'exploitant est la personne mandatée par le propriétaire pour gérer le logement et/ou les chambres concernées par la demande. L'exploitant doit présenter une procuration l'autorisant à agir et recevoir les courriers et informations pour le compte du propriétaire.

<i>Cadre réservé à l'administration</i>	<i>Dossier complet reçu le :</i>	<i>Décision :</i>
		<i>Chambre(s) :autorisée(s)</i> <i>Personne(s) :maximum</i>



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service Logement et Patrimoine Immobilier
Email : logement@suessem.lu
Téléphone : 593075-509
Agrément : ML/2024/0040/T

Nombre de chambre(s) à mettre à disposition :

Description de votre projet :

- Mise à disposition d'une ou plusieurs chambres de Café ;
- Mise à disposition d'un logement ou d'une ou plusieurs chambres dans le cadre d'un logement encadré/social et/ou GLS (Infomann, Caritas, Croix-Rouge, Apemh, Solidarité jeunes, Miami University, arcus, etc.) ;
- Location de chambres à des tiers ;
- Location d'un logement à un ménage/plusieurs ménages ;
- Régulariser la situation administrative de l'immeuble ;
- Mise en conformité de l'immeuble (sécurité, habitabilité, hygiène et salubrité) ;
- Autre : _____

_____, le _____
(Lieu) (Date)

Pièces à joindre :

- Copie de la carte d'identité pour chaque propriétaire ;
- Copie de la carte d'identité de l'exploitant, le cas échéant ;
- Procuration mandant l'exploitant, le cas échéant ;
- Plans établis par une personne de l'art inscrite à l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-conseils mentionnant les surfaces des pièces et leur dénomination ; Merci d'indiquer sur les plans : les chambres et espaces à louer et les chambres et espace réservés au ménage du propriétaire le cas échéant ;
- Certificat de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-conseils dans le cas où la Commune ne dispose pas d'autorisation de bâtir pour l'immeuble concerné par la demande ;

Cadre légal :

- ≡ *Loi et règlement grand-ducal du 20 décembre 2019 déterminant les critères de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'habitabilité des logements et chambres donnés en location ou mis à disposition à des fins d'habitation.*
- ≡ *Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement.*
- ≡ *Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Commune de Sanem afin de mener à bien votre demande et conformément au règlement général sur la protection de données, le Règlement (UE) 2016/679. Pour en avoir plus d'informations, veuillez consulter notre site web www.suessem.lu/fr/chartergpd.*